

Paris, le 15 janvier 2020

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement de la 22<sup>ème</sup> édition du Prix Hélioscope-GMF.

**Ce prix, organisé par la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France et GMF, 1<sup>er</sup> assureur des agents du service public, récompense cinq initiatives d'équipes hospitalières qui coopèrent dans un projet commun au bénéfice des malades.**

Votre établissement a mis en place des initiatives de décloisonnement entre les services ? Ces actions ont été évaluées après réalisation ? Nous vous invitons à concourir au Prix Hélioscope-GMF avec les équipes qui ont porté et concrétisé ces projets (relatifs à l'organisation des soins, à la culture, au management...).

Les dossiers seront étudiés par un jury composé de professionnels de santé et de représentants de la Fondation et de GMF.

Les cinq hôpitaux lauréats recevront une récompense d'un montant respectif, du 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> prix, de 7 500 €, 6 000 €, 4 500 €, 3 000 € et 1 500 €. Dans le cadre du prix des sociétaires GMF, un 6<sup>ème</sup> prix sera décerné et se verra attribuer une récompense de 1 500 €.

Conscients de votre engagement et de celui de vos équipes en faveur des personnes hospitalisées et de leur entourage, nous sommes heureux de valoriser votre implication et votre engagement au service des autres, qui va bien souvent au-delà de vos missions.

Dans l'attente de découvrir vos initiatives, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre haute considération.

Danuta PIETER



Déléguée Générale de la Fondation  
Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France

Édouard VIEILLEFOND



Directeur Général GMF